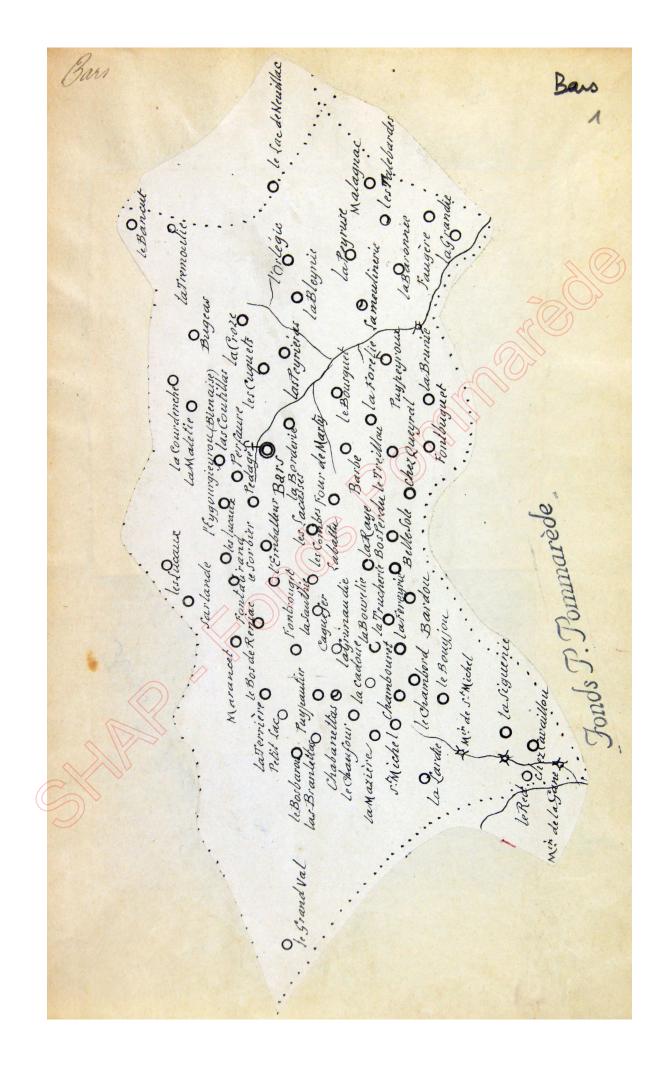
Chanoine Brugière

Bars



Société Historique et Archéologique du Périgord Fonds Pommarède



86 leBourg 22,m. Chambouret 450 1. Bancut 3NE. 4 le Clédier 2NO la Baronnie 351 5 la Courdenche 2NE Bardon 350 les Combes 1/291. la Croze 1/1 EN 2 les Cuguots 1E3 las contillas 1/2N l'Etang 5 3 Bienaise INO ou l'ingourgienou Belle Sole 2/250 3 et Bois de Costal l'Emballeur 1/2 us la fererie 350. 5 lableynie 25 2 la Borderie Isk Bosbaru 405 Fombuguet 2/250 le Bourguet 1/25E. 9 la Fontiouget 1/20N 3
la Bourelie 30s four de Marti 1/20S. 4
les Branlettas 1/20S & la Gane 6x 50
Bos Perdu 2/250 la farenne (Pepeyrou) 25E
la Brunie 2/25. 3 /a Grandle 34. 16
le Boyjou 450 l le Bos de Reriac 2.0 la Garenne (Pepeyrou) 25E la Grandle 3/4 1/2 ? la Grimaudie 350 6 la Lardie 650 3 le Boyjou 450 4
Bugeas 246 6
Caquefor 2/165
la Cadone 3/125 les Lucaux 2/20N 4 2 Malagnae 35E 19 Narance 1/20 8 les lacasses 1,205. Chex Cavaillon 550 lamaletie 14.4E 1 le Chambord 450 2 la Maxière 3/1.50.4 Chabanettat 2/1.01.6 Mindest Michel 550 le Chaufour 3/2 os 65th ichel 4/250

lamoulinerie 2725E Pedage 1/20 Pugreyroux \$ 2/258.3 lapeyruse 2/285.4 Perfaure 1240 H Ruypautier (elle Pitloc)3053 Chez Queyral 2/250 la Raye 250 1 le Red 550 Sarlande 240 la Sauthie (et la combe) 1/205 la Siguenie Cso. 7 le Sorbier 1.0 Talebardes 356 la Verrière 20 le Traillou 2/200 la Trémoulie 3NE 6 la Trucherie 2/250 le Pyeis 5/2 Ponfirmon 3 Pajarific 2 Pabattu 250 L'Horlogie 3 6 Pilac oulae dulion 1/20 les lacassi et Coquefor 1/3

Bars
Rey Dumaine 1893
Chabannes 1804
Aubarbier Elie Perfaure 1808
Boyer 1857.
Morthomas 1860.
Cleyra 1871
Worthomas 1872
Vergnaud 1876.
Morthomas 1876.

Bar by hab. dont 60 an bourg; 2.330 heck; 1661 2861 altite; a grade letterion; à 33 kil. Revenus (Commune en 1884) 39,71× 41
Revenus Pabrique en 1881 , 233.
Sol. Crétace superieur. A ollasse.
Sapopulation de compose de petits cultiva -Responsation is composed of planse, selection is facilities of proposed from its composed of planse from the contract from the composed of planse from the contract from the composed from the contract from the facilities of facilities a cultiver, were general difficited a cultiver, were general forment assets fertile. In forth Barrade occar from facilities a cultiver, were general forment assets fertile. In forth Barrade occar for the forment assets fertile. In forth Barrade occar for the forment assets fertile. In forth Barrade occar for the forth fort Antrefois le bourg était situé sur la hauteur qui do suine le bourg à cetuel du colé du mich et rape per le bourg du tion.

Antrefois le bourg du tion per de la prépaté.

Al Bourdes (Bordas) et de pendant de la prépaté.

Antrefois le Pour les 1956; Bulle de l'alliste II,

1120 ete), et une vicairie per le luce le la colla
tion de l'Évèque (Pour Ille de 1648).

Annois l'évèque (Pour du l'évers de Boure le S. Afrique.

Curé Diplas : 1690

Buison 1912

Annoisier. 1743 Nouignet Forriot Aga A (lary 1855, 1859).

Annoisier. 1743 Nouignet Forriot Aga A (lary 1855, 1859).

Annoisier. 1743 Nouignet Forriot Aga Manon 1853, 1873

Annoisier. 1743 Nouignet Forriot Aga Manon 1853, 1873

Annoisier 1749 Cadel 1841. 1845.

Raynaud 1756 1758 Cadel 1841. 1845.

Nougier via 1777 Sacand 1816. 1817 Sablangie conagra

Nimon de Pricips Brun. 1847. 1856. en Es pagne.

(Arch de la Dord. B. 142 (1769, 1786), Procedure con
tre la unteur d'un détroupement Ledition et en ofion populaire dans l'église parojistale

de Bars Confre le curé et la fingréchainse, pour en l'incorer la grant proviétaine.

Bars. Un vol. cart. Régistres des baptimes, mariages et mortuaires de l'église parois.

siale de st Pierre de Bars. 1912. 1939, et l'Apptemes de : Eymeric Durand fils pott.

Baptemes de : Eymeric Durand fils pott.

d'Eymeric Durand écuyer seigneur de l'Eymeric Durand écuyer seigneur de le mois et autres player, chévalier seigneur d'Ambois et autres places, habitant de la ville de Porigneux, et marraine Jeanne Roux damoiselle de semichel, habitant le village de St Michel paroisse de Pour toirac 1714. - Marquerité Aubarbier, Pour toirac. 1714. - Marquerité Aubarbier, fille illégitime provenant dun commerce illicite de Pierre Aubarbier sieur de Buxac fille illegitime provenant dun commerce illicite de Pierre Aubarbier sieur de Burace de de Marie Eatournerie tous douz pabitant du bourg 1715. Granne Coulon fille n. et le Pierre Coulon sieur de la Cransat et la Françoise de Martin 1715. Dierre 1 gval fit n. et l. de Pierre Xaval sieur de la Bleynit de de Jeanne Prychar (17) Tiure Aubarbier fits n. et l. de Che Aubarbier sieur de Valorie de de dengiselle Françoise Dunand 1718 de Jeanne Pointe fitte n. et l. de Jean de Satable fitte n. et l. de Jean de Satable fitte n. et l. de Jean de Bancut 1727 - Etie fits n. et l. de Jean formar Junand 1727 - Etie fits n. et l. de Jean formar de la Chabrauthe et de Marie Monke (1777 - Etie fits n. et l. de Jean formar de la Chabrauthe et de Marie Monke (1777 - Etie fits n. et l. de Chaptes demourant de la Torêt Barade de cetto formar 1730 - Jean fits met le Comples demourant de la Torêt Barade de cetto formar de la Torêt Barade de Cetto formar de la Torêt Barade de Cetto formar la la Torêt Barade de Tennant la la Torêt Barade du Salori, ever de Rouffre forma de Rouffre forma de Rouffre forma de la Tennant la la Torêt Barade du Salori, ever de la Tennant la la Torêt seur de la Tennant la la Chauchet, du village de la Tennand Barade du Salori la Tore du Salori la Salor d'in commerce

a été inhume dans l'église 1929. Monsieur Me Pierre Rennaud, ceire de la paroire, agg de environ 36 ans, qu'à ett enterré dans leglise pord, agé de 65 ans, et qui a ett enterré dans leglise sord, agé de 65 ans, et qui a ett enterré dans la Feret gold paroire de Séglisé. 1730. Pierre Paret de la paroire de Ségultier en Berry, décèdé dans la Feret Barade, agé donviron 65 april 1731. Feanne se crestat fille n'et les prancoise Berbessou finge de Commarque et de Françoise Berbessou du lieu de la Cattie, paroisse de l'armier 1731. François Aubarbier, sieur de Perfaure 1732. Et no l'eart. Régister de Perfaure 1732. Et no l'eart. Régister de les baptantes, marings et réjultures de l'église profissale de striene de Bars. 1140. 1753 et les baptantes de : Toinette Bosredon, fille n'et l'été éconard Borredon et de Marie Dujarric conjoints; paradin facques Borredon avacat en es de Bersac, l'acque de Bancut. 1740. Claire de Vayre, fille n'et l'el n'et l'el alla village de Bancut. 1740. Claire de Vayre, fille n'et l'el n'es l'el avillage de Bancut. 1740. Claire de Vayre, fille n'et l'en n'est de n'essire Crartes de Vayre écuyer, sieur de Labrouse et de delle Margierité de saint de L'alla de l'arnaud Châbannes n'eurale facoste et de delle Marthe Safayse confoints. 1743. Francois Durand fils n'et l'el cymeric Durand, destructed Chabannes sieur de Lacoste et de delle Marthe Lafaysse Confoints 1743. Francois Durand fils in et l'Al Egmeric Durand, couver Chevalier vicointe d'Auberoche, seigneur de Fanlac et du Bastit, et de Cabrielle Malet, dange viconitesse d'Auberoche, har bitant le château du Bastit, de cette paraisse 1746. - Mariages de messire Charles de Varge res, écuyer sieur de la Brousse, du village de Bonnel, présente paroisse, avec de moiselle Marguerité de Laint Marc, du bourg. 1740 - Souis Costis sieur de Buzade, de la paroisse de Strable de Sestable de moiselle de la paroisse de Bars. 1741. - Messire Pierre Brouillet bachelier en droit, juge des juri dictions de Cubjac Sontignac et Leajuridictions de Cubjac Sontignac et fa-borde du bourg de Cubjac Sontignac et fa-borde du bourg de Cubjac sivec Catherine Aubarbivr, dem viselle de la Faye, du bourg de Bars. 1743. Messire Jean de Bars, écuyer, respission de Saint Rome, de la paroisse de Carsac, aspe delle Matheline Durand d'Au-beroche habitant le château du Bastit. 1744. Pierre Courserant sieur de la Vergne de la margisse de Valoioux avec delle Chaire Coa parvisse de Valojouse avec delle Chaîre Gra-vier de cette parvisse 1948. - Sépultures de; niessire Pierre Laval prêtre adé de 29 ans, qui a été enterne dans l'église 1943. - Messire Pierre Durand du Bastil- prêtre chanoire de l'église cathédrale L'étienne - Si Front de Périqueux, agé d'environ 80 ans, et qui a été enterré dans l'église 1944, - Jacques Coulon

e'cuyer, n'eur de Maisonneuve, du lieu de Puy-Poitier, et qui a été enterré dans l'église. 1754. 3. Un vol. cart Régistres. posse de Bars 1756, 1766. Bapteines : d'Elisabeth Gravier fille n. et l. de Jean Gravier siour de la Gran die et de delle Élisabeth Reynaud du lieu de la Grandie. 1757 - Sionard Coulon, fils n et l. de Charles Caulon, écuyer, sieur de Mai-sonneuve et de Marie Albucher, habitants du lieu de Puy potier de Cette pareisse. 1758. et l. de Charils Caulon, eauger, heur de Jaisonneuve et de Marie Albucher, habitants du lieu de Ruy potier de Cette provisse. 18 3 a.

Amme Las) authas fillulie de l'ymeric las jaunias, notaire royal et de delle Cemarde Borrelon, conjoints, du village de Bancut 1766. - Mariayes de Antoine Chabants fir l'illage de Marrance avec donnoiselle Francoise Aubar over, du Village de Laborie, 1758.

Sieur Jacques Montayand, bourgeristlus village de la Grelerie jaroise de l'Égirae avec de la Jaime Coulon du village de la Grance et de l'Égirae avec de la Jaime Coulon du village de la Grance de la Grance et du Bonte Porte par l'irer de St. Souis, natif de la paroise de Piste, avec Cabrielle Malet, dance d'Aubersoche habitant le Châtau du Bartit 1766.

Sépullires de All Rose Desouces, paroisse de Plaçae, orgue de l'en de la lieu de Canac, paroisse de Plaçae, orgue de l'en esté entencée dans l'église pour non 17 am du lieu de Canac, paroisse de Plaçae, orgue a far village du Bousquet agée de 1962. - Jeanine Safarge, en von vivant de le la le l'on man Mille. On a relie dans le fuir 1738 conventie par Enprerie Durand la present volume une recommissance de la liur 1738 conventir par Enprerie Durand la present volume de Romagny ville dans la paroisse de Bars, en faseir de naugens de la quite la paroisse de Paroisse de Romagny ville dans la paroisse de Paroisse de Romagny ville dans la paroisse de Paroisse de Paroisse de Romagny ville dans la paroisse de Paroisse le Pour le la Congrégation de la Missian pendant 20 ans et à présent soules averiences de la fire de la la présent de la Missian pendant 20 ans et à présent soules la desta Missian pendant 20 ans et à présent environ par messire Elie Soulet, docteur en Sorbonne, missionnaire de la Congrégation de la Mission pendant 20 ans et à présent de la Mission pendant 20 ans et à présent Emmanuel Diendonne marquis seigneur d'Hautefort, maréchal de Camp des armées du Roi et son embassadour à la Cour de Vienne, Chevalièr de l'Ordre militaire du Saint-Esprit etc. et a tenu à sa place Antoine Gaultier, bourgeois habitant du Mayne del Rey, paraisse de pailhac, procureur fis cat d'Hautefort et agent gesseial de mondit seigneur et marraine d'elle Marie Buisson épouse de Pierre de la Pournosie

officer du Rai / 199 de Frijneyrou, et lieutmant de frish it et contri de Montegrac, habitant te de frish for de Frijneyrou, et lieutmant de frish ein from the Montegrac, habitant te stripe from the light de Molet, film vol cart. Frightin for deBan 1967 1980 Boptemo de l'Francoi Antoine Cejeli de Molet, film et de demanie Institut de fright de Molet, film et la demanie Institut de friedre royal et militaire de friedre de Galet de Molet de Molet, de Mol

Story de Pierre Auberbier sieur de la faye et de Catherine Auberbier sieur de la faye et de Joints ne le 28 courant de la faye conjoints ne le 28 courant de Strançois Durand, agé de sour sit su et le de Experire Durand écu yet chevilier seigneur vicount d'Auberoche Seigneur de François de La sasti et le Cabrite l'este de François Matet danse vicounterse d'Auberteche habitant au Château du Basti prèser velle reigneur de Dousiat et de fajorte paroise de s'Amédard dissident et du Basti prèser velle reigneur de Dousiat et de fajorte paroise de s'Amédard dissident et du Basti proper s'eanne Durand de moiselle du Basti proper de Preisac. Chabanes prieur cure de Thomasième Preisac. Chabanes prieur cure de Thomasième de Thenons et demoiselle Marquerite Garrier de Preisac de Prenons et de moiselle Marquerite Garrier de Malet centifit, de l'ordre propetité de Malet chevaille, de l'ordre propetité de Saport de Malet coppoints pabitants du châtrarie de Malet conjoints pabitants du châtrarie de Rapit de Cett paroise. Ont été pararain haut puissant de l'aprie respect de Médard discontent de la sorie de l'aprie de Malet chevailler seigneur de la sorie de l'aprie de l'aprie de Médard discontent de la sorie de l'aprie de l'aprie de l'aprie de l'Amédard discontent de la sorie de l'aprie de l'aprie de l'Amédard discontent de la sorie de l'aprie de l'

tema à leur place Masire Antoinne chevailler de Malet et de proiseile Françoise de Vayreyn au présent bourg, présant françois et Jean Deléonibel et Gean Joseph Rouvet cheua-lier de Malet, Rouvet chirurgiers. Reynaud cure de Bais. Antoine Harle seur de Sapeyre et de Mar Jeg de guerite Gravier ... Pary Jean Gravier sieur de Sapeyre et de Mar Je gravier grand prère et grand mère du fin. charges de vin.

sin de l'inscription de la Cloche de Bars 1761.

epoure de Pierre de la Tournerie (et ensuite)

vieur de Brussat de Caraye, ancien officier
du Roi juge de Puineyrous et lieutenant de
la ville et Comté de Montignac, habitant le
présent bourg.

(fai Eccopié ces 4 lignes à la fonille suivante)

Coulounieix y août 1890 H. Brugiere - S. 5. _